



Département
Génie Civil

LES MÉTIERS

Les titulaires d'un DUT exercent des métiers d'encadrement des chantiers ou des études de la construction : conducteur de travaux, chef de chantier, conducteur d'opérations en charge d'un patrimoine immobilier, contrôleur, surveillant de travaux, concepteur dessinateur, commerciaux...



LA FORMATION

Elle est articulée autour de 5 domaines de connaissances : Sciences ; Sciences et technologie ; Technologie ; Activités professionnelles ; Communication.

Les nouveaux programmes ont permis de mettre en place des projets et des modes d'apprentissage valorisant l'implication des étudiants dans leurs études. Le Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant doit permettre la mise en adéquation des objectifs professionnels et le désir de formation, à ce titre des débats sont organisés avec les différents acteurs du BTP. Les activités du module "Apprendre Autrement" introduisent des réflexions sur la cohérence des séquences pédagogiques et sur l'utilisation des plates-formes de ressources en ligne. Avec les projets tutorés les étudiants réfléchissent sur des sujets plus généraux. Les deux stages liés à la formation préparent fortement l'insertion des futurs diplômés.



IUT LE HAVRE

L'expérience de la réussite



GÉNIE CIVIL

Tél. 02 32 74 48 02

iut-dir-gc@univ-lehavre.fr

www.univ-lehavre.fr/iut





Département Génie Civil



LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les titulaires du DUT sont embauchés dans les grands groupes du BTP ou dans leurs filiales, mais aussi dans les grandes sociétés nationales comme la SNCF ou EDF. De nombreuses collectivités territoriales ou organismes les emploient : Les ports autonomes, les conseils généraux, les directions départementales de l'équipement, les organismes de HLM.

On les retrouve également dans les bureaux d'études, dans les bureaux de contrôle, auprès des cabinets d'architectes et chez les industriels fabricants de produits de la construction. Les besoins en recrutement du secteur du BTP sont très importants, les salaires d'embauche figurent parmi les plus élevés à ce niveau.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Les poursuites d'études concernent un peu plus de la moitié des titulaires du diplôme, elles s'effectuent soit en licence professionnelle ou générale (un an), puis en cycle master (deux années supplémentaires) ou directement en écoles d'ingénieurs. Plus de la moitié des étudiants en poursuite d'étude obtiennent un titre à BAC+5.

Les licences professionnelles se préparent dans les IUT. Il existe plusieurs spécialités comme la conduite de travaux et de gestion de projets du BTP ; l'économie de la construction, la CAO-DAO...

Les licences et masters sont spécialisés dans le génie des ouvrages, de l'environnement ; dans la gestion technique du patrimoine...

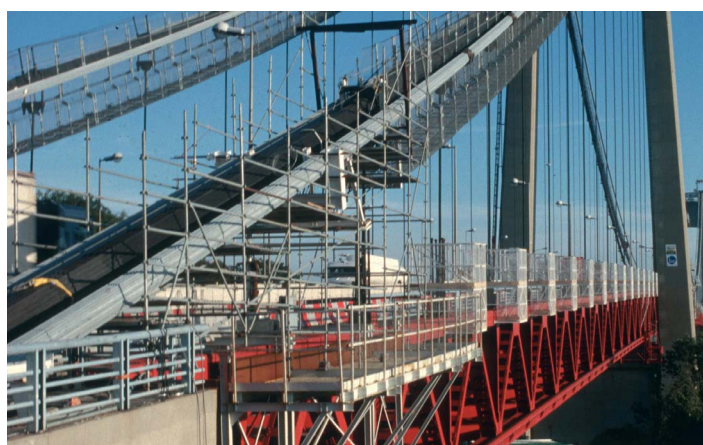
Parmi les écoles d'ingénieurs accessibles aux DUT, on peut citer les INSA, le CUST, l'ESTP. Certaines écoles proposent des formations par alternance.

Les métiers de l'enseignement peuvent se préparer à l'ENS de Cachan.

Des étudiants poursuivent à l'étranger par exemple à l'université Napier en Ecosse.

Modalités d'admission

Le département accueille en priorité et sur dossier les bacheliers S et STI option Génie Civil. Les demandes émanant d'autres filières sont examinées suivant les places disponibles et la cohérence du projet.



IUT LE HAVRE

L'expérience de la réussite



GÉNIE CIVIL

Tél. 02 32 74 48 02

iut-dir-gc@univ-lehavre.fr

www.univ-lehavre.fr/iut

